

EPR de Flamanville : "Le démarrage ne semble pas envisageable avant 2023" et on peut douter "qu'il démarre un jour", selon négaWatt

"La décision d'arrêter les frais est extrêmement difficile à prendre parce qu'on parle d'un investissement qui avoisine les 20 milliards d'euros", explique l'expert en énergie et porte-parole de l'association, Yves Marignac.

[franceinfo](#) Radio France Publié le 07/04/2021 13:59

https://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/epr-de-flamanville-le-demarrage-ne-semble-pas-envisageable-avant-2023-et-on-peut-douter-qu-il-demarre-un-jour-selon-negawatt_4362837.html

[L'EPR de Flamanville](#) nécessitera des modifications "lourdes", a expliqué mercredi 7 avril lors d'une audition au Sénat le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Il a estimé que le programme d'essais était satisfaisant, mais qu'EDF n'avait "plus de marges" pour procéder à la reprise de [soudures défectueuses](#). "Le démarrage de l'EPR ne semble pas envisageable avant au mieux 2023 et on peut interroger la possibilité que ce réacteur démarre un jour", a commenté sur franceinfo Yves Marignac, expert en énergie et porte-parole de l'association négaWatt.

franceinfo : Que pensez-vous de cette déclaration de l'Autorité de sûreté nucléaire ?

Yves Marignac : On est peu habitué à ce que le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) utilise des mots aussi forts. Ceci dit, ces termes sont dans la continuité d'une progression de la fermeté de l'ASN dans ce dossier. Cette fermeté semble d'autant plus nécessaire que l'ASN a sa part de responsabilité dans cette dérive puisqu'un certain nombre de problèmes qu'EDF doit résoudre aujourd'hui remontent pour certains à plusieurs années. Le problème de piquage [partie où se situe le raccordement] sur les circuits du réacteur remonte techniquement à 2006 et ça n'est qu'aujourd'hui qu'on se rend compte qu'il y a des problèmes.

"Le trait commun c'est qu'à chaque fois, les problèmes ne sont apparus, alors que techniquement ils étaient identifiables auparavant, qu'une fois que toutes les choses étaient en place et qu'il y avait une forme d'irréversibilité technique."

Yves Marignac, expert en énergie et porte-parole de l'association négaWatt à franceinfo

Donc trop tard pour faire quelque chose ?

Trop tard pour corriger le tir sans qu'on sache jamais quelle est la part de perte de compétence qui a empêché de repérer le problème et quelle est la part de dissimulation à différents niveaux de management et la part de responsabilité de l'Autorité de sûreté nucléaire de n'avoir pas vu ces problèmes à temps ou de ne pas être intervenue en amont. Évidemment sur des équipements et des installations aussi sensibles, faire des réparations a posteriori engendre de nouvelles difficultés et de nouveaux risques et des délais importants. C'est la situation dans laquelle on est aujourd'hui.

Le délai avant une éventuelle ouverture est encore long. Pensez-vous que cela sera possible ?

Il faut se souvenir que le chantier a démarré en 2007 et qu'EDF projetait un démarrage en 2012. On est aujourd'hui sur des modifications, des travaux, des réparations, qui vont probablement durer tout 2021 et tout 2022 pour nous amener au mieux en 2023. Chaque nouveau problème engendre de nouvelles

vérifications qui apportent de nouveaux problèmes, donc on ne peut pas exclure que d'autres difficultés apparaissent dans les prochains mois ou les prochaines années. Donc le démarrage de l'EPR ne semble pas envisageable avant au mieux 2023 et on peut interroger la possibilité que ce réacteur démarre un jour puisqu'il n'est pas garanti qu'EDF apporte toutes les solutions nécessaires.

L'Autorité de sûreté nucléaire a-t-elle également un doute ?

C'est difficile à dire, mais il semble que ce dernier problème sur les piquages de circuits raccordés au circuit principal qui refroidit le réacteur apporte des interrogations sur d'autres problèmes de qualité possible ailleurs sur le circuit primaire. C'est peut-être cela que l'ASN a en tête. Peut-être que l'Autorité de sûreté nucléaire est inquiète du fait qu'on ne soit pas au bout des difficultés et des problèmes à identifier et régler avant un éventuel démarrage. La décision d'arrêter les frais est extrêmement difficile à prendre parce qu'on parle d'un investissement qui avoisine les 20 milliards d'euros. Renoncer au démarrage de cet EPR semble être trop grosse pour être prise.